COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 14 AVRIL 2022

POINTS SUR L'ENSEMBLE DES PROJETS ACTUELS ET FUTURS A INTERVENIR SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE

• Travaux projet Santé : toujours en étude

• Installation panneaux sécurité routière

CREATION COMMISSON SECURITE

Considérant la délibération du 10 juin 2020 constituant les 10 commissions communales qui ont été créées, chargées d'étudier les questions ou projets soumis au conseil municipal.

Monsieur le maire expose que dans le cadre du projet de matérialiser la circulation de la place de l'église par l'installation de panneaux de sécurité routière, il propose de créer une 11ème commission dénommée « sécurité » et de désigner les membres.

Le conseil municipal

- Adopte, à l'unanimité, la 11^{ème} commission communale « SECURITE » chargée de préparer les dossiers du conseil municipal et désigne, par vote à bulletin scrutin secret et à la représentation proportionnelle au plus fort reste, les membres de la commission.

NOM DE COMMISSION	membre de droit	RESPONSABLE	MEMBRE
SECURITE	JAMOIS	MARTEL	CORBIN

• Travaux inscrits budget

Clôture école

Modification du devis après ajout de panneaux de clôtures

Devis initial : 5 700 € TTC Nouveau devis 9 346 € TTC

Démolition mur salle des associations - billard

Annulation des travaux.

Etude pour installations panneaux solaires salle des sports

Annulation du projet.

• Traçage lignes blanches à chaque entrée de l'agglomération (route de Thorigné, route de Semur-en-Vallon et route de Vibraye) : réunion commission

VENTE IMMEUBLES 4 et 6 RUE DE BELLEVUE

Monsieur le maire rappelle que par délibération en date du 1^{er} février 2022, le conseil municipal a émis un avis favorable à la vente de deux bâtiments sur l'ensemble immobilier situés rue de Bellevue qui comprend 4 corps de bâtiments avec dépendances et jardins, d'une superficie de 2 209 m².

Aussi, il informe que, depuis, il a reçu des propositions d'acquisition concernant trois logements.

Etant donné ces nouveaux éléments, monsieur le maire fait part que le géomètre-expert Christophe Barbier a été sollicité afin de bien délimiter toutes les parcelles (arpentage et pose de bornes).

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé, à l'unanimité, est favorable à l'idée de vendre trois bâtiments sur l'ensemble immobilier.

<u>AMENAGEMENT RUE CHAUCHARD – CONSTRUCTION RESEAU SEPARATIF EAUX PLUVIALES</u>

Monsieur le maire informe que l'appel d'offres du marché en procédure adaptée portant sur la création d'un réseau séparatif EP a été lancé.

Le démarrage des travaux est prévu 1er juin 2022.

Octobre : enfouissement des réseaux éclairage public et télécommunication par le Département (durée 4-6 mois)

Février 2023 : pose des candélabres mars/avril 2023 : aménagement voirie

ETUDE DU DIAGNOSTIC ET SCHEMA DIRECTEUR RESEAUX ASSAINISSEMENT

Monsieur le maire informe qu'une réunion de démarrage a été organisée concernant l'étude du schéma directeur d'assainissement.

Rappel du contenu de l'étude et planning :

- <u>Phase 1</u> avril à août 2022 : pré-diagnostic du réseau d'assainissement (plans de recolement des réseaux EU et unitaires, visite des ouvrages (bassin d'orage, bassin tampon, poste de refoulement, regards de visite, pompes...)
- <u>Phase 2</u> septembre à novembre 2022 : campagnes de mesures sur la structure d'assainissement par une inspection nocture 2 x 21 jours en période de nappe basse
 - Décembre à avril 2023 en période nappe haute
- <u>Phase 3</u> avril à août 2023 : localisation précise des anomalies sur les réseaux d'assainissement (tests à la fumée et contrôles aux colorants si nécessaire)
- Phase 4 août à novembre 2023 : bilan de fonctionnement du système d'assainissement et schéma directeur

Monsieur LANGLAIS, SATESE a précisé qu'à l'heure actuelle la station d'épuration est conforme aux directives aux vus des relevés de flux réalisés.

Monsieur CORBIN fait part qu'actuellement deux lits de roseaux sont pleins mais que le curage avec épandage des boues ne pouvant se faire pour cause de l'épidémie de la covid 19, il est envisagé de déposer ces boues dans un centre de compostage moyennant un coût de 40€/tonne.

<u>LOTISSEMENT DES CANONS 2ème phase - PROJET D'AMENAGEMENT AVEC UN ILOT LOCATIF DE 5 A 6 LOGEMENTS</u>

Considérant que dans le cadre de son développement, la commune a pour projet de poursuivre l'aménagement sur le secteur de la Piscine,

Considérant que ce projet s'inscrit dans la continuité du 1^{er} lotissement de 4 lots qui a fait l'objet d'une seule construction,

Il convient de lancer une étude de faisabilité afin de mieux appréhender le futur projet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après délibération :

- approuve le principe de l'opération,
- approuve le coût de cette étude dont le coût se situe entre 7 000 € HT et 10 000 € HT.
- confie à Sarthe Habitat le soin de la réalisation de cette étude.

DON POUR LE PEUPLE UKRAINIEN

Dans le cadre à l'appel aux dons pour le peuple Ukrainien, Monsieur le maire souhaite que la commune apporte son soutien financier.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide d'attribuer la somme de 150 €.

AFFAIRES DIVERSES

■ Cérémonie 8 mai

11h00 : Rassemblement Place de l'Eglise.

Défilé avec l'Harmonie de Dollon, les Sociétés d'Anciens Combattants et la Population.

Dépôt de gerbes de fleurs au Monument aux Morts et à l'Arbre de la Liberté.

Remise de décorations

Vin d'honneur à la salle polyvalente offert par la commune.

Banquet à la salle polyvalente organisé par la section AFN de Dollon et conseil jeunes

Inscriptions au 02.43.93.42.81 ou 06.36.67.98.25

Date inauguration

Pour le City stade, la borne de recharges des véhicules électriques et le parking rue de la Gare, lors d'une même cérémonie, la date est fixée au mardi 24 mai 2022 à 15h.

Seront conviés:

Projet city stade : Région et Centre National du Sport

Projet parking rue de la Gare : Département (plan de relance) et Préfecture (amendes de police)